

Désignation de l'entreprise _____										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									ØC			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie									ØD			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) { _____ _____												
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)									ØE			
<b>TOTAL I</b>									ØF				
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves									ZB			
	Dividendes									ZE			
	Autres répartitions									ZF			
	Report à nouveau									ZG			
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)									<b>TOTAL II</b> ZH			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.													
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )						YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT						
	— Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété J8 )						XQ						
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )						ST						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ						
	— Taxe professionnelle*						YW						
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )						9Z						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *						ØB						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup> JL								
			Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup> JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup> JO								
			Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup> JP		Imputations JF								
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH		N° SIRET de la société mère JJ									
— numéro de centre de gestion agréé *		XP											
— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : _____ handicapés : _____)		YP											
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		%		%							
— Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration		Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1		ZR									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Février 2009 - 8 005749 N° 2058-C - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT** (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
<b>TOTAL I</b>		ØF	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	
	{ - Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	
<b>TOTAL II</b>		ZH	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

		Exercice N :	Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT		
	— Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété J8 )	XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )	ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*	YW	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )		9Z		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *	ØB		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		

RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup> JL
		Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup> JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup> JO
		Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup> JP	Imputations JF

Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG

Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH

N° SIRET de la société mère JJ

— numéro de centre de gestion agréé \* XP

— Effectif moyen du personnel \* (dont : apprentis :  handicapés : ) YP

— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société \* ZK %  %

— Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1. ZR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOF pour le régime de groupe)

2<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Février 2009 - 8 005749

N° 2058-C - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise _____										Néant <input type="checkbox"/>			
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									ØC			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie									ØD			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)												
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)									ØE			
<b>TOTAL I</b>									ØF				
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves									ZB			
	Dividendes									ZD			
	Autres répartitions									ZE			
	Report à nouveau									ZF			
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)									ZG			
<b>TOTAL II</b>									ZH				
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.													
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )						J7	YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT					
	— Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété )						J8	XQ					
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )						ES	ST					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ					
	— Taxe professionnelle*							YW					
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS	9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *							ØB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15 %		JK	Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup>		JL				
				Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup>		JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 % <sup>(1)</sup>		JO				
				Plus-values à 16,5 % <sup>(2)</sup>		JP	Imputations		JF				
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.			JG	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère		JJ				
— numéro de centre de gestion agréé *			XP										
— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ( ) handicapés : ( ))						YP							
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			%			
— Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration						ZR	Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1			<input type="checkbox"/>			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2009 - 8 005749

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).